



Présidence Claude HOWALD (CHO)
Participant-e-s
 Robert BAERISWYL (RBA)
 Marc BORDIN (MBO)
 Evelyne BROILLET (EBR)
 Didier CATTIN (DCA)
 Alain COLLARD (ACO)
 Denise DESCHENAUX (DDE)
 Laure ERB MALTINI (LEM)
 Leslie FONSECA (LFO)
 Didier JACCARD (DJA)
 Stéphane JACQUEMET (SJA)
 Claudia LOPEZ BATTOLO (CLB)
 Sandra MERKLI (SME)
 Simon MEROLLE (SIM)
 Yasmine NAJAR (YNA)
 Maurice PERRIER (MPE)
 Simon MEROLLE (SIM)
 Ilaria SERGI (ISE)
 Claudio TESTORI (CTE)
 Isabelle VAN HEUSDEN WICHT (IVH)
 Françoise WEBER (FWE)
 Roberto BLEVE (RBL)
 Alexia FAVRE (AFA)
 Marc SALZMAN (MSA)
 Dominique ROULIN (DOR)
Procès-verbal Alexia SAN JULIAN (ASJ)
 Valentine KUGLER (VKU)

OrTra-Présidente
 FIPEGS
 OCE
 FGIPE
 HETS
 INSOS
 FIPEGS
 IMAD
 PRO SENECTUTE
 HUG
 PHONESIS CONSULTING
 FGIPE
 HUG
 LABMED
 HOSPICE GENERAL
 AGEDE
 LABMED
 SYNA
 AGFPA
 ACIPEG
 SIT
 FER
 FER
 Le 28
 OrTra-Directrice
 OrTra (Assistante administrative)
 OrTra (Apprentie employée de commerce – maturité professionnelle (MP))

Excusé-e-s
 Laurent BAECHLER (LBA)
 Sandy BARROSO DEILLON (SBD)
 Marguerite BOUGET (MBO)
 Hélène BERG (HBE)
 Stéphane CASTELLI (SCA)
 Pascal CHALLANDE (PCH)
 Claudio CHIACCHIARI (CCH)
 Sandrine CREFFIELD (SCR)
 David DE VITO (DDV)
 Sandrine FELLAY-MORANTE (SFM)
 Joël GOLDSTEIN
 Régine FROSSARD (RFR)
 Nathalie MAITRE (NMA)
 Anne-Laure REPOND (ALR)
 Jacques-André ROMAND (JAR)
 FER
 SDH
 SYNA
 FIPEGS
 HETS
 ASTRM
 SAISIR LE TEMPS
 INSOS
 CFPS
 IMAD
 PRO SENECTUTE
 AGAM
 FASe
 FEGEMS
 MEDECIN CANTONAL

1.	Accueil et approbation de l'ordre du jour	CHO
	Madame Claude HOWALD (CHO) ouvre la séance à 17h00 et remercie les personnes présentes. L'ordre du jour est approuvé tel qu'il a été envoyé.	

2.	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du jeudi 17 novembre 2016	CHO
	Le procès-verbal du jeudi 17 novembre 2016 est approuvé sans modification, avec remerciements à son auteure.	
3.	Présentation et adoption du rapport d'activités 2016-2017	CHO DOR
	<p>CHO revient sur les mots qu'elle-même et la directrice ont écrit en introduction du rapport d'activités.</p> <p>Elle ajoute qu'en septembre dernier, le Comité a confirmé le modèle d'organisation de l'OrTra : il répond bel et bien aux exigences et aux attentes !</p> <p>Le déménagement de l'OrTra a entraîné un changement d'organisation et de mode de fonctionnement au sein de l'équipe. L'apprentissage de cette nouvelle manière de travailler est en cours et se déroule de la meilleure manière.</p> <p>Après stabilisation, l'OrTra a démarré de nouveaux projets et développe en particulier les activités de l'incubateur. CHO rappelle qu'à sa création, le défi posé à l'OrTra consistait à mettre en place un « Centre de formation » – non une école – avec des professionnels dans leur métier respectif venant délivrer des formations pratiques et théoriques pendant un nombre d'heures-cadres demandé. Elle est fière d'affirmer que ce défi est aujourd'hui relevé.</p> <p>CHO remercie chaleureusement les membres du Comité, la Directrice, l'équipe pédagogique et tous les collaborateurs de l'OrTra pour leur engagement et leur professionnalisme.</p> <p>Madame Dominique Roulin (DOR) prend le relais.</p> <p>S'agissant des formations modulaires, elle relève que si les filières des ASSC et ASA se sont stabilisées avec 4 volées par année, celle des ASE est en pleine expansion.</p> <p>Elle informe que, à la suite de l'augmentation de la demande des employeurs à Genève en apprenti-e-s ASSC, une classe supplémentaire pour apprenti-e-s venus de l'IMAD a vu le jour. Cette évolution a conduit l'OrTra à envisager la création d'une troisième salle pratique qui devait être achevée en septembre 2018.</p> <p>DOR rapporte qu'en juin 2017, 37 des 105 formateur-trice-s travaillant pour l'OrTra donnaient des cours aux formations modulaires uniquement, 48 aux CIE, et 20 enseignaient transversalement dans les deux types de formation. Elle ajoute que ces formateur-trice-s se réunissent régulièrement avec la chargée de formation et sont tou-te-s réuni-e-s lors d'une séance annuelle.</p> <p>Le nombre de participants aux formations délivrées par l'OrTra a fortement augmenté en 3 ans (1'136 participants en 2017-2018 contre 570 en 2014-2015). DOR souligne que l'augmentation du nombre d'apprenti-e-s formé-e-s dans la santé découle naturellement de la demande des employeurs. En parallèle, l'attention devra être portée sur l'employabilité des ASE MOD. Dans ce sens, l'objectif est d'éviter que certains d'entre eux se retrouvent au chômage.</p> <p>DOR aborde ensuite le sujet de l'incubateur. Elle explique que ce dernier est à l'affût et à la veille des besoins. En tant que tel, il a permis la mise en place de trois projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mary Poppins <p>Il s'agit de faire profiter la formation Mary Poppins des modules ASA mis en place à l'OrTra afin de permettre à leurs futur-e-s employé-e-s de valider leur qualification et d'entrer dans un parcours de formation certifiant.</p>	

- Un étudiant sous mon toit ou 1m² = 1h

L'OrTra a construit un modèle de formation pour ces étudiant-e-s qui a été plébiscité. La formation prodiguée aux étudiant-e-s devrait être pérennisée et sera déclinée chaque année. Est à l'étude un projet de sensibilisation des personnes âgées qui accueillent un-e jeune -étudiant-e.

- Auxiliaire d'accompagnement (en lien avec la FEGEMS, L'OCE et L'HG)

L'OrTra santé-social Genève a été approchée pour élaborer, en collaboration avec l'OrTra intendance, un module ASA qui concernera une nouvelle compétence à faire valoir en VAE. Ceci démontre que l'OrTra santé-social Genève est maintenant reconnue comme incontournable dans la filière ASA et peut soit en décliner les compétences dans de nouvelles filières soit s'engager pour de nouveaux modules et les faire valider.

DOR se félicite de la création de la Chambre des experts VAE des métiers santé et social. Celle-ci répond visiblement à un besoin réel et a même permis des échanges hors séance.

CHO reprend la parole et remercie tous les partenaires grâce auxquels l'OrTra fonctionne.

Elle explique que, du fait du développement de ses activités et de l'élargissement de son champ d'action - même si celui-ci reste dans le cadre posé par la loi - l'OrTra doit adapter ses statuts à la nouvelle réalité. Monsieur Stéphane Jacquemet (SJA) a été mandaté pour étudier le fonctionnement des OrTra santé social suisses. De son analyse, il ressort que toutes fonctionnent de manière spécifique, mais il faut noter que Genève est la seule à gérer un Centre de compétences.

Une réflexion doit donc être entreprise afin qu'apparaisse dans les statuts une référence instituant l'Association comme garante du fonctionnement et de la qualité du Centre de compétences.

Dans cette perspective, CHO et DOR vont prochainement rencontrer les membres de l'Assemblée générale pour leur soumettre un questionnaire à propos de leurs attentes et de leurs besoins. L'entretien est dirigé ; il sera enregistré, de telle sorte que les éléments de réponse puissent être agglomérés et qu'une proposition d'adaptation des statuts, en parfaite conformité avec l'Art 28 de la Loi fédérale, puisse être soumise à l'organe faïtier lors de l'Assemblée générale 2018.

En réponse à une question, CHO informe que la modification des statuts de l'Association ne fera pas l'objet d'une AG extraordinaire mais sera traitée lors de l'AG 2018 cependant que la recherche de nouveaux membres se déroulera de janvier à juin 2018.

Enfin, l'OrTra a renouvelé sa certification qualité SQS. Le système de gestion documentaire fonctionne et une charte graphique a été adoptée. Dès lors, l'harmonisation des outils, du matériel et de leur utilisation est rendue possible et assure le confort des collaborateurs et collaboratrices.

Le Rapport d'Activités 2016-2017 est adopté à l'unanimité (*annexé*).

4.	Présentation et adoption des comptes 2016-2017 et budget 2017-2018	CHO
<p>Monsieur Roberto Bleve (RBL) de la FER Genève présente les comptes 2016-2017 et explique le bilan et le compte de résultat. L'exercice 2016/2017 présent un bénéfice de CHF 53'518.93 et un total du bilan de CHF 1'870'806.35.</p> <p>DOR informe que depuis un an, elle-même et Amanda Carnal (ACA) se rendent chaque mois à la FER Genève afin d'avoir une vision coûts pour mieux gérer la répartition des charges et des investissements et, le cas échéant, d'effectuer les ajustements nécessaires. Cette comptabilité analytique vise à avoir une meilleure vision du coût réel de chaque activité et ainsi répondre à toute question concernant l'emploi des subventions.</p> <p>CHO informe qu'un contrat de prestation sur 4 ans pour le 28 est en cours de négociation avec le DEAS et le DIP. La signature de cet accord donnera un nouvel élan au 28 et confirmera les partenariats engagés.</p> <p>Les comptes 2016-2017, le budget 2017 – 2018 et le rapport d'activités 2016 – 2017 sont approuvés à l'unanimité.</p>		
5.	Décharge au Comité pour l'exercice 2016-2017	CHO
<p>L'Assemblée Générale donne décharge au Comité pour toutes les activités 2016-2017.</p>		
6.	Informations	CHO
<p>Robert Baeriswyl (RBA) annonce sa démission du Comité de l'OrTra pour la fin de l'année. CHO le remercie chaleureusement pour sa précieuse collaboration depuis le tout début de l'OrTra.</p> <p>Elle précise ensuite les qualités que son successeur devra posséder, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être reconnu par ses pairs, i.e. par les associations et le monde de la petite enfance (il doit impérativement venir du secteur de la petite enfance) - Avoir une excellente connaissance du réseau genevois - Etre prêt à s'engager sur le niveau national et dans les associations faïtières - Dans l'idéal, pouvoir assumer la fonction de trésorier du Comité qui est vacante au 1^{er} janvier 2018 <p>CHO prendra langue avec les quatre associations membres de l'OrTra pour leur demander de déléguer un-e représentant-e. Pour ce qui est de la charge de trésorier, elle est ouverte dès cet instant auprès des membres de l'Ortra. Les candidatures devront parvenir à l'OrTra santé social Genève à fin janvier 2018. Les fonctions devant être occupées au plus vite, une élection par circulation sera organisée. CHO remercie d'ores et déjà très vivement les membres de l'Ortra pour la diligence dont ils feront preuve dans le cadre de cette élection par consultation électronique.</p>		

7.	Divers	CHO
	Néant.	
8.	Questions - Réponses	CHO RBL
	<p>Une question est posée sur la gestion du fonds de produit. Il est rappelé que le fonds de produits est utilisé pour les investissements qui dépassent les CHF 5'00 par unité.</p> <p>Une question a également été posée sur les fonds affectés. Il est répondu que ces fonds doivent être utilisés par les activités qui les ont engendrés. Ils pourraient être utilisés, par exemple, pour dédoubler plusieurs cours, ce qui permettra de faire davantage de petits groupes d'étudiants. La FER Genève s'assure que l'utilisation de ces fonds soit en phase avec l'attente des subventionneurs.</p> <p>A une autre question, il est précisé que la signature d'un contrat de prestations par trois partenaires - DEAS DIP et OrTra - est justifiée par le fait que Le 28 s'adresse à des publics non seulement adultes mais aussi et surtout aux élèves et à leurs parents.</p>	

Annexes : *Présentation PowerPoint de Madame Dominique Roulin*

La séance est levée à 18h20